

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars, à 19H00, le Conseil Municipal de VILLERS-BOCAGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne-Sophie DOMONT, Maire.

Etaient présents :

Mme Aline OSTROWSKI
M. Florent BORDET
Mme Valérie DESFORGES
M. François LEFEBVRE
M. Joël L'HERMITE
M. Guillaume HENON
Mme Astrid DEBUYSSCHER
Mme Nathalie DELOUBRIERE
M. Gérald ANSART

Etaient absents, excusés :

M. Denis HERMANT (pouvoir à M. François LEFEBVRE)
M. Didier TARGIT (pouvoir à Mme Valérie DESFORGES)
M. Marc ALBERGE (pouvoir à Mme Anne Sophie DOMONT)
Mme Ambre FOULON (pouvoir à Mme Aline OSTROWSKI)
Mme Mélina HETROY (pouvoir à M. Florent BORDET)

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance.

2. Ouverture d'une ligne de trésorerie

Ajout à l'ordre du jour :

3. Don aux pompiers humanitaires du GSCF (Groupe de Secours Catastrophe Français)

4. Aménagement de la maison du 4 rue du château d'eau.

5. Questions diverses

1. L'assemblée désigne M. François LEFEBVRE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2. Ouverture d'une ligne de trésorerie

Il est soumis à délibération l'ouverture d'une ligne de crédit d'un montant de 400 000 € pour permettre le règlement des factures à venir pour les travaux du lotissement « quartier jardin du petit bois ».

Le remboursement de cette ligne de crédit sera assuré par la vente des derniers terrains du projet. 17 terrains restent à vendre dont 7 font déjà l'objet d'une promesse de vente.

Le taux d'emprunt est de 3.29% à ce jour. Ce taux sera ajusté en fonction de l'évolution de l'EURIBOR (*Euro Interbank Offered Rate*) 12 mois.

M. Joël L'HERMITE regrette que la commission finances n'est pas pu être consultée pour cette demande et de ne pas disposer d'éléments chiffrés pour appuyer cette demande.

La délibération validant l'ouverture de cette ligne de crédit est prise par 12 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

3. Don aux pompiers humanitaires du GSCF (Groupe de Secours Catastrophe Français)

La Mairie a reçu une demande de l'association de pompiers GSCF pour que la commune les soutienne dans leur action humanitaire en Ukraine.

En mars 2025, le GSCF a acheminé du matériel à destination des secours Ukrainiens : matériel de désincarcération, casque de sapeurs-pompiers, cordage, gants de protection, etc. Ces équipements permettent aux secours d'intervenir efficacement et de sauver des vies dans un contexte de bombardements incessants.

Il est proposé de soutenir cette action en faisant un don de 1500 €, ce qui correspond à un don d'environ 1 € par habitant.

Délibération prise par 15 voix pour (unanimité).

4. Aménagement de la maison du 4 rue du château d'eau

La commission « Appel d'offres » s'est réuni ce jour pour examiner les réponses à l'appel d'offres du marché « création d'une épicerie solidaire au 4 rue du château d'eau ».

Le marché est constitué de 11 lots. 4 lots n'ont pas reçu de proposition et sont à relancer. Selon l'analyse des offres effectuée par le Maître d'œuvre, la proposition de classement des offres s'est soldée comme suit :

Proposition de classement des offres des entreprises suite à la négociation				
Lots	Estimation	Entreprise retenue	Montant de l'offre HT retenue	Observations
Lot 01: GROS ŒUVRE	84 000,00 €	FP CONSTRUCTION	82 986,05 €	
Lot 02: CHARPENTE	4 500,00 €	A relancer	0,00 €	Lot à relancer
Lot 03: COUVERTURE	48 000,00 €	A relancer	0,00 €	Lot à relancer
Lot 04: MENUISERIE EXTERIEURE	27 000,00 €	A relancer	0,00 €	Lot à relancer
Lot 05: PLATRERIE	24 000,00 €	CIP	23 306,00 €	
Lot 06: MENUISERIE INTERIEURE	9 000,00 €	A relancer	0,00 €	Lot à relancer
Lot 07: ELECTRICITE	16 000,00 €	SIDEM	17 536,00 €	
Lot 08: PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE	35 000,00 €	MACHUEL	33 749,41 €	
Lot 09: PEINTURE SOL SOUPLE	18 000,00 €	BATICONCEPTAMEN	13 193,79 €	
Lot 10: CARRELAGE	5 000,00 €	AVANTI	4 998,00 €	
Lot 11: VRD	45 000,00 €	BOUFFEL TP	37 789,85 €	
Total HT	315 500,00 €		213 559,10 €	
TVA 20%	63 100,00 €		42 711,82 €	
Total TTC	378 600,00 €		256 270,92 €	

La commission a validé ces propositions à l'unanimité

Le Conseil Municipal accepte par 13 voix pour et 2 abstentions ces propositions.

Pour les 4 lots restants, ils vont être proposés à des entreprises locales : 3 entreprises minimum par lot. A noter que le montant total des travaux est estimé à 315 500 € HT. 75% de ces dépenses sont couvertes par des subventions DETR, du fait du caractère social du projet et le Fond vert, pour la réalisation de plus de 80% d'économie d'énergie.

5. Questions diverses

- L'opération portes ouvertes des locaux du « 9 ter » rue du Hauït aura lieu le 28 mars de 10h à 12h30.
- M. Joël L'HERMITE fait remarquer que de son point de vue l'entretien des locaux municipaux laisse à désirer, en particulier à la Maison d'Aulne et à la salle des Fêtes.
 - Le problème des miroirs dans la salle 7 de la Maison d'Aulne n'a pas été résolu. Mme le Maire précise que les assurances qui doivent couvrir ce sinistre ont trouvé un accord en janvier 2025 suite aux passages de 3 experts différents pour identifier les responsabilités. Le retour écrit de décision est attendue prochainement. Madame le maire précise que les experts préconisaient de fermer la salle tant que les travaux ne sont pas réalisés. Madame le maire a fait le choix de laisser ouvert pour ne pas perturber les utilisateurs, il serait bon que ces derniers prennent conscience de la responsabilité encourue par Madame le maire. Madame Nathalie DELOUBRIERE acquiescent les propos de madame le Maire, étant présente lors de la visite des experts.
 - Pour la fuite en toiture à la Maison d'Aulne, la cause n'a pas encore été identifiée. Un démontage partiel de couverture décorative en bois d'aulne est nécessaire.
 - En ce qui concerne les toilettes de la salle des Fêtes, l'ensemble de la zone va être reconfiguré. Les travaux vont être réalisés en août 2025 pour ne pas perturber l'utilisation de la salle des fêtes.
- L'entretien des caniveaux de la commune va être lancé à partir de début avril. D'abord par un travail à la binette avant le passage de la balayeuse, puis entretenu avec le passage régulier de la désherbeuse thermique. La désherbeuse thermique sera passée au cimetière début avril.

Fin du conseil à 20h05.